

Annexe n°2 : Liste des postes spécifiques

1. Les postes à profil « PAP »

- Coordonnateur en dispositif relais
- Soutien TER (aide à la ruralité)
- Coordonnateur ruralité Liaison Ecole-Collège (LEC)
- Enseignant en CSMV (service militaire volontaire)
- Chargé de mission (services culturels et divers)

2. Les postes à profil et à exigences particulières « PAPEP »

- Centre Départemental de l'Enfance
- Hôpital de jour
- UEMA/UEEA
- Coordonnateur du SAPAD
- Référent scolarité MDPH
- Coordonnateur départemental de l'aide humaine
- Enseignant au CMPP
- Référent pour la scolarisation des élèves handicapés
- ULIS collège
- SEGPA
- Enseignant en milieu pénitentiaire
- Responsable d'établissement en milieu pénitentiaire
- Conseiller pédagogique « école inclusive »
- Conseiller pédagogique de circonscription hors école inclusive
- Conseiller pédagogique avec mission spécifique (EPS, TICE)
- Conseiller pédagogique départemental
- Directeur d'établissement spécialisé
- Directeurs d'école Réseau d'Education Prioritaire « REP »
- Directeurs d'école Réseau d'Education Prioritaire renforcé « REP+ »
- Directeur référent 1^{er} degré
- Directeurs d'école de 10 classes et plus
- Directeurs d'école d'application
- Directeurs d'école des sites biculturels
- Formateur aux usages du numérique « FUN »
- Enseignant en école biculturelle

3. Les postes à exigences particulières « PEP »

- Coordonnateur pour la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEASD)
- Enseignant Ulis Ecole
- Enseignant RASED
- Enseignant spécialisé coordonnateur des unités d'enseignement en EMS (IME et IMPro) externalisée ou non

- Directeur d'école
- Maître formateur
- Enseignant élèves allophones / familles itinérantes (UPEA)
- Enseignant itinérant pour l'enseignement des langues vivantes / Enseignant référent langue